



## DETERMINES NOUS SOMMES, MOBILISES NOUS RESTONS ! ACTE 2

Les personnels d'insertion et de probation de l'antenne de Colmar (68), mobilisés depuis plus de trois mois, font l'amer constat de l'autisme persistant de son Ministère de tutelle, Ministère qui n'a mandaté la DAP sur aucune de nos revendications !!! La réunion du 24 mai à la DAP n'est qu'une illustration de plus du mépris constant affiché pour les SPIP.

**Aussi les Personnels d'insertion et de probation, syndiqués et non syndiqués de l'antenne de Colmar, réunis ce jour en Assemblée générale ont voté à l'unanimité la poursuite du mouvement selon les modalités suivantes :**

### 1- Le maintien des actions en cours :

- Poursuite du SPIP MORT tous les jeudis, auquel nous participons depuis le 31 mars 2016
- Boycott des réunions de service, institutionnelles et partenariales
- Boycott des groupes de travail
- Boycott de la CPU, des CAP et du rapport de direction
- Refus de prise en charge des stagiaires, hors stagiaires CPIP
  - Non reconduite des PPR
  - Absence de candidatures aux formations
  - Arrêt des orientations vers les actions collectives
  - Arrêt de la participation au groupe de soutien technique entretien motivationnel
  - Organisation d'une AG une fois par semaine pour décider d'autres modalités
  - Action de communication en direction des médias, élus, magistrats,...

### 2-Y ajoutent à l'unanimité :

- **participation à la semaine des SPIP morts du 06 au 10 juin 2016** (tenue d'AG tous les jours, annulation des convocations, accueil du public uniquement par la permanence avec explication du mouvement, en MF entretien arrivant uniquement, absence de rédaction et transmission de rapports, réponse automatique sur répondeur et messagerie, communication sur le mouvement)

- participation à une journée nationale de mobilisation le jeudi 9 juin avec manifestation à définir au niveau départementale ou régionale
- distribution d'un communiqué sur le mouvement et pique-nique devant le TGI de Colmar jeudi 02 juin

**3 -Se sont prononcés à la majorité (8 voix sur 10 exprimées) en faveur d'une participation à une journée de grève nationale, si un préavis devait être déposé en intersyndicale, sur une journée définie en commun.**

La prochaine AG aura lieu jeudi 02 juin afin de décider d'autres modalités d'action si notre Ministère persiste à nous traiter par le mépris et à « jouer la montre »

**NOUS NE LACHERONS RIEN !!!**

Colmar, le 27/05/2016